



COMMUNE DE
FULLY

Bulletin d'inscription pour l'enseignant au cours d'appui

Pour année scolaire : _____

Date de naissance : _____

Nom : _____

Portable : _____

Prénom : _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Je désire donner les cours d'appui dans les branches suivantes (branches théoriques de base, **les branches spécifiques liées à la profession devant être assurées par l'encadrement en entreprise**)

Branches théoriques

Français

Allemand

Anglais

Mathématiques

Autres branches

Economie et société

A préciser

Nombre d'apprentis souhaités par semaine : _____

Fully, le _____

Signature _____

Informations : Association APRES4h, soutien scolaire en Valais, Case postale 289, 1926 Fully,
027.558.82.82 – www.apres4h.ch – info@apres4h.ch

COURS D'APPUI POUR APPRENTIS CHARTRE ENSEIGNANT

Donner un appui, un soutien scolaire dans les branches demandées pendant le temps déterminé

Enseignement

- Réviser et travailler les disciplines scolaires en référence au travail effectué dans leur école
- Transmettre dans la bonne humeur des connaissances, des savoirs et des compétences à des jeunes
- Mettre les jeunes en confiance et les encourager dans leur apprentissage
- Organiser le travail des jeunes en favorisant leur autonomie et la gestion du temps
- Être disponible au minimum deux heures par semaine si nécessaire
- Suivre régulièrement les élèves jusqu'à la fin du temps déterminé par la commission d'apprentissage en fonction de ses besoins
- Pendant les appuis :
 - Être soi
 - Avoir une tenue soignée
 - Avoir un vocabulaire adéquat et adapté à l'âge du jeune
 - Ne pas consommer de cigarette et/ou d'alcool
 - Ne pas utiliser de musique ou de portable pendant les appuis
 - Il s'agit d'un travail rémunéré, il en va du bien être du jeune qui a besoin d'une aide et de ses proches.

Contact avec APRES4h

- Alerter immédiatement en cas de dysfonctionnement, de problème ou autre
- Signaler tout changement (disponibilité, arrêt, déménagement)

Contact avec la commune

- Tenir à jour le décompte des heures enseignants au fur et à mesure des heures d'enseignement données
- Transmettre, chaque trimestre, à la Réception de la commune de Fully le décompte des heures enseignant et celui de l'apprenti dûment complétés
- Transmettre le rapport des cours à la Réception de la commune de Fully, qui le fera suivre au Président de la commission d'apprentissage qui statuera sur la suite des appuis.

En cas de non-respect de cette charte, votre droit de donner des cours d'appui vous sera retiré.

Lu et approuvé
Etabli en 2 exemplaires

Date : _____

Signature : _____

COURS D'APPUI POUR APPRENTIS CHARTRE ENSEIGNANT

Donner un appui, un soutien scolaire dans les branches demandées pendant le temps déterminé

Enseignement

- Réviser et travailler les disciplines scolaires en référence au travail effectué dans leur école
- Transmettre dans la bonne humeur des connaissances, des savoirs et des compétences à des jeunes
- Mettre les jeunes en confiance et les encourager dans leur apprentissage
- Organiser le travail des jeunes en favorisant leur autonomie et la gestion du temps
- Être disponible au minimum deux heures par semaine si nécessaire
- Suivre régulièrement les élèves jusqu'à la fin du temps déterminé par la commission d'apprentissage en fonction de ses besoins
- Pendant les appuis :
 - Être soi
 - Avoir une tenue soignée
 - Avoir un vocabulaire adéquat et adapté à l'âge du jeune
 - Ne pas consommer de cigarette et/ou alcool
 - Ne pas utiliser de musique, de portable ou l'ordinateur pendant les appuis
 - Il s'agit d'un travail rémunéré, il en va du bien être du jeune qui a besoin d'une aide et de ses proches.

Contact avec APRES₄H

- Alerter immédiatement en cas de dysfonctionnement, de problème ou autre
- Signaler tout changement (disponibilité, arrêt, déménagement, changement d'école, etc.)

Contact avec la commune

- Tenir à jour le décompte des heures enseignants au fur et à mesure des heures d'enseignement
- Transmettre, chaque trimestre, à la Réception de la commune de Fully le décompte des heures enseignants et apprentis
- Transmettre le rapport des cours à la Réception de la commune de Fully, qui le fera suivre au Président de la commission d'apprentissage qui statuera sur la suite des appuis.

En cas de non-respect de cette charte, votre droit de donner des cours d'appui vous sera retiré.

Lu et approuvé
Etabli en 2 exemplaires

Date : _____

Signature : _____